



Interreg ALCOTRA

Fonds européen de développement régional
Fondo europeo di sviluppo regionale



UNION EUROPÉENNE
UNIONE EUROPEA

PROGRAMME ALCOTRA

PITEM CLIP

Projet simple « Circuito »

Description Technique Détaillée

DESCRIPTION TECHNIQUE DETAILLEE

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU PARTENARIAT
2. CONTEXTE DE LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE
 1. Origine du projet / problématiques rencontrées
 2. Zone d'intervention
 3. Besoins exprimés
3. LE PROJET
 - I. Cadre logique
 1. Références au programme Alcotra
 2. Objectif général
 3. Objectifs spécifiques
 4. Typologies d'action prévues
 5. Résultats attendus
 6. Plan de travail - Groupes d'activités
 7. Calendrier des activités
 8. Indicateurs
 - a. de résultat du programme
 - b. de réalisation / output de projet
 - II. Plan de financement – subvention

1. PRESENTATION DU PARTENARIAT

Le Projet CIRCUITO est porté par 8 acteurs publiques de l'espace ALCOTRA : Région Ligurie (Chef de file) ; Région Piémont ; Région Vallée d'Aoste ; Université de Gênes ; Université de Turin ; Région PACA ; Ville Metropolitaine Nice Cote d'Azur et CCIR Auvergne Rhône Alpes.

Il s'agit d'un partenariat hétérogène qui permet de mettre en relation les sujets institutionnels et économiques du territoire ALCOTRA référents pour le développement économique à l'échelle régionale ; pour la recherche et l'innovation et pour le soutien à la compétitivité du tissu entrepreneurial.

Pour chaque partenaire une description des fonctions et des compétences, ainsi que la mention – la cas échéant – des sujets délégataire est fournie ci-dessous.

Région Ligurie – Assessorat au Développement économique, à la recherche et à l'innovation.

Sujet délégataire : Chambre de Commerce « Riviere di Liguria », qui va s'appuyer sur la Chambre Régionale de Commerce de la Ligurie (Unioncamere Liguria) pour ce qui concerne la gestion administrative du Projet et des activités expérimentales prévues dans le plan de travail.

La Région Ligurie est un organisme public territorial doté de statuts, pouvoirs et fonctions établis conformément aux principes de l'article 114. Il exerce son action législative, réglementaire et administrative pour orienter et guider le développement économique et social de la Ligurie vers des objectifs de progrès. civil et démocratique.

L'Assessorat gère les politiques régionales qui concernent le développement économique, la compétitivité des entreprises, y compris le commerce et l'artisanat, la recherche et l'innovation, l'efficacité énergétique. Dans cet Assessorat travaille l'Autorité de Gestion du Programme Opérationnel du FEDER pour la compétitivité et l'innovation et le service « Programme européen de Coopération territoriale ».

Le PO FEDER de la Région Ligurie est structurée en 6 axes d'intervention prioritaires et un axe technique, qui activent les 4 objectifs thématiques proposés par la Commission européenne (OT1 - OT2 - OT3 et OT4).

En particulier, le projet PITEM CLIP et le projet CIRCUITO, coordonnés par la Région Ligurie, travailleront pour atteindre les objectifs de l'Axe 1 - Recherche et Innovation, conformément à la stratégie régionale globale d'innovation, visant à renforcer le système de recherche et développement. l'innovation en tant que moteur du développement régional et de la compétitivité territoriale. L'approche valorise les éléments et spécialisations présents sur le territoire, sur la base de ce qui est montré dans la stratégie de spécialisation intelligente de la Région Ligurie (Stratégie de Spécialisation Intelligente, dite S3); Axe 2 - Stratégie numérique vise à renforcer le système Ligurie à travers l'expansion de l'infrastructure régionale à très haut débit, des solutions technologiques pour la numérisation et l'innovation dans les différents domaines de l'administration publique et des solutions technologiques pour la réalisation de services d'administration en ligne interopérables, intégrés et conçus avec des citoyens et des entreprises et des solutions intégrées pour les villes et les communautés intelligentes et Axe 3 - Compétitivité des entreprises.

Le PO FEDER de la Région Ligurie contribue, en collaboration avec le FSE OP, le PSR et le Programme de coopération pour mettre en œuvre les initiatives de récupération des terres dans les zones identifiées par la résolution du Conseil 859 du 11 Juillet 2014. En ces domaines, le FEDER intervient effectuer des interventions de numérisation des services sociaux et de santé dans le but d'une plus grande rationalisation organisationnelle et de l'efficacité des services aux usagers.

Le Département a structuré des collaborations avec le système consulaire ligure, à travers un protocole d'accord pour le développement socio-économique du territoire; avec l'Université de Gênes; avec le système associatif ligure.

À partir de 2017, le Ministère a mis en œuvre une stratégie renouvelée pour consolider et améliorer les centres d'innovation prioritaires pour le développement économique régional: les sciences de la vie; Sea Technologies; Énergie et environnement; Systèmes IT et Logistique / Mobilité

Le Département collabore également avec les régions de la zone transfrontalière ALCOTRA et Maritime pour la mise en œuvre des programmes de coopération territoriale relatifs.

Le sujet responsable du Projet CIRCUITO est le Secteur Développement Stratégique de Région Ligurie.

La **Région Piémont** est un organisme public territorial d'importance constitutionnelle.

Sujet Délégataire : Unioncamere Piemonte, qui intervient notamment dans les paquets d'activités liés aux actions expérimentales du Projet.

La Région Piemonte participe au projet CIRCUITO avec son propre Département de Compétitivité du Système Régional - Secteur du Système Universitaire, Droit à l'Éducation, à la Recherche et à l'Innovation. La Direction est institutionnellement responsable du développement et de la mise en œuvre de politiques et de programmes visant à encourager la croissance et à accroître la compétitivité et l'innovation des entreprises piémontaises.

Il est également Autorité de Gestion du FEDER 2014-2020, doté d'une enveloppe financière totale de 965 millions d'euros.

En ce qui concerne spécifiquement les politiques d'innovation, la Direction, à travers le secteur du système universitaire, le droit à l'éducation, la recherche et l'innovation:

- soutient la croissance du système régional d'innovation et favorise le dialogue entre les différents acteurs impliqués (Science Parks, centres de gestion des centres d'innovation, universités, instituts de recherche, incubateurs, associations professionnelles, ...), notamment entre le monde industriel et de la recherche;
- est responsable de la mise en œuvre de la stratégie régionale de spécialisation intelligente - S3. Cette stratégie a identifié les principaux secteurs (Aéronautique, Automobile, Chimie Verte / Clean Tech, Mécatronique, Textiles, Agroalimentaire, Sciences de la Vie) sur lesquels orienter les politiques d'innovation;
- est responsable de la planification et de la mise en œuvre des mesures du PO FEDER liées à l'axe 1 - Recherche, développement technologique et innovation et, en partie, à l'axe 3 - Compétitivité des systèmes de production. Les mesures encouragées comprennent les pôles d'innovation, les plateformes technologiques, le soutien à l'industrialisation des résultats de la recherche et les infrastructures de recherche;
- favorise la projection européenne et internationale du système régional d'innovation, à travers le dialogue avec la Commission européenne, la surveillance des principaux réseaux et initiatives européens, la participation à des projets européens et des programmes de financement, le soutien aux activités promues par les acteurs régionaux du « innovation

En termes d'expériences, Région Piémont:

- Remplit le rôle d'autorité de gestion du PO FEDER Piémont (budget de 965,8 millions d'euros, dont 355,2 dédiés à l'axe I - Recherche, développement technologique et innovation)

- Participe aux systèmes ERA NET Manunet, Incomera, EME - ElectroMobility Europe; Grâce à ces programmes, des régions de différents pays européens financent des projets de recherche et développement collaboratifs promus par des partenariats transnationaux entre entreprises et instituts de recherche.

- C'est un partenaire du consortium EEN ALPS, qui comprend toute la zone italienne éligible au programme Alcotra (Piémont, Ligurie, Vallée d'Aoste). Le réseau EEN, financé par le programme COSME et bénéficiant d'une présence étendue dans toute l'Union européenne et dans plusieurs pays non européens, fournit un ensemble complet de services pour soutenir ses processus de croissance, d'innovation et d'internationalisation des PME. Le consortium ALPS fait partie de l'autre Unioncamere Piemonte, identifiée comme l'entité d'exécution de la région du Piémont dans le cadre du projet Circuito.

- Participe aux réseaux et initiatives thématiques au niveau européen; parmi ceux-ci nous mentionnons:

- Membre de l'initiative RegioTex (secteur S3 Textile, en coordination avec son pôle d'innovation Pointex) et partenaire du partenariat «Innovative Textile», inclus dans la plateforme de modernisation industrielle S3;
- Membre de l'initiative Esther (S3 Life Sciences, en coordination avec son Biopmed Innovation Centre)
- Membre de l'initiative Vanguard (divers secteurs manufacturiers); pré-adhésion en tant qu'observateur, avec la participation des principaux acteurs régionaux
- Membre du réseau Nereus (secteur S3 Aerospace, en coordination avec le District Aerospace)
- Dialogue ouvert avec les coordinateurs du JU Ecsel (S3 Mechatronics) et Cleansky (S3 Aerospace): la définition du protocole d'accord est en cours.

- Il a de nombreuses expériences directes dans les programmes de coopération territoriale:

- Alcotra 2007-13: leader du projet stratégique Alcotra Innovazione

- ▣ Programme Interreg Europe 2014-20: partenaires du projet ClusterS3, P2L2, Retrace
- ▣ Programme Espace Alpin 2007-13: leader du projet Alps4EU, partenaires du projet Alplastics et AlpClusters2020

En termes de collaborations avec d'autres acteurs régionaux, la région du Piémont a structuré des relations avec le système consulaire du Piémont; avec l'Université de Turin et avec l'École Polytechnique de Turin; gère les politiques et les relations avec les pôles d'innovation régionaux.

Région autonome de la Vallée d'Aoste - Assessorat des activités productives, de l'énergie, des politiques du travail et de l'environnement. -Administration Publique

Sujet délégué : Chambre valdôtaine des Entreprises et Activités Libérales qui réalisera ses activités en utilisant aussi le Bureau SPIN², un service conjoint entre la Chambre valdôtaine des entreprises et des activités libérales et Unioncamere Piemonte, qui a pour mission la promotion et le soutien des activités économiques du territoire, en favorisant les processus d'internationalisation, d'innovation, de recherche et de transfert technologique des entreprises locales.

L'Assessorat gère les politiques régionales qui concernent l'industrie, l'artisanat, l'énergie, les politiques du travail et de la formation, l'environnement.

La Structure de l'Assessorat impliquée par le projet s'appelle Structure Recherche, innovation et qualité. Elle encourage la recherche dans le secteur industriel et le développement expérimental, l'innovation, l'animation technologique, ainsi que le transfert technologique dans les secteurs productifs en gèrent tous les financements y afférents.

La structure de l'Assessorat s'occupe aussi des activités pour l'application de la Smart Specialisation Strategy (Stratégie de spécialisation intelligente — S3), participe au système de gestion, effectue le suivi de la stratégie et réalise le contrôle des activités menées dans le cadre des programmes cofinancés par l'Europe et l'État. Elle organise aussi la requalification et la restructuration des zones de production, ainsi que la reconversion des sites industriels désaffectés et gère, en particulier, la reconversion de la zone « Espace Aosta » et de l'ancien établissement Ilssa-Viola, la gestion des bâtiments du patrimoine industriel régional et établit les orientations stratégiques pour le patrimoine à gérer .

Pour ce qui concerne la formation cette Structure de l'Assessorat encourage la formation professionnelle dans les entreprises industrielles et artisanales et gère les activités y afférentes relevant de ses compétences.

Dans la période de Programmation 2007/2017, Assessorat des activités productives, de l'énergie, des politiques du travail et de l'environnement a participé, comme partenaire, au projet stratégique Alcotra Innovation.

Le projet Alcotra Innovation, financé par le programme de coopération transfrontalier Alcotra Italie-France 2007-2013, avait réuni comme partenaires, les régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la France, et celles du Piémont, de la Ligurie et de la Vallée d'Aoste pour l'Italie ainsi que la Province de Turin.

Le projet, lancé en septembre 2010 et s'étalant sur trois ans, avait pour but de créer et développer une culture de partenariat et d'action parmi les acteurs de l'innovation de part et d'autre de la frontière alpine, afin d'améliorer leur capacité d'innovation et leur compétitivité internationale.

La Région Vallée d'Aoste, parmi le Département de l'industrie, de l'artisanat et de l'énergie avait réalisé le projet pilote d'expérimentation des Living labs au moyen d'une procédure d'achat public avant commercialisation visant à acheter des services de recherche, de développement, de prototypage et de tests auprès des utilisateurs finaux, fournis sur le territoire transfrontalier.

'Assessorat des activités productives, de l'énergie, des politiques du travail et de l'environnement (et ses structures) collabore avec la Chambre valdôtaine des Entreprises et des Activités libérales et toutes les institutions économique régionales, l'Université de la Vallée d'Aoste et le Polytechnique de Turin.

A partir du 2015, l'Assessorat valdôtain a mis en place un accord de coopération avec la Region Piemonte et 4 pôles d'innovation piémontais pour une coopération interrégionale, par le biais de mesures de financement partagées, finalisées aux projets de recherche et développement collaboratifs entre entreprises valdôtaines et piémontaises.

L'**Université de Gênes** (ci-après UNIGE) est une communauté de recherche et de formation dont les fonctions, les responsabilités, les professeurs, les étudiants et le personnel technico-administratif participent à leurs compétences respectives.

Il est enraciné dans le territoire, dans lequel il s'inscrit dans une perspective de valorisation, soutenant son développement et son innovation, favorisant, aussi par le transfert de compétences et de connaissances vers le système de production et de service, la naissance de nouvelles entreprises et renforcer les capacités institutionnelles et la cohésion sociale grâce à l'utilisation des résultats de la recherche.

Dans cette perspective, l'Université de Gênes s'occupe des relations avec les institutions locales, en particulier la Région Ligurie, les Municipalités de Gênes, Imperia, La Spezia et Savona, les autorités sanitaires locales et les écoles secondaires secondaires.

Et « présent dans cinq domaines (la santé, l'énergie, la mer, la logistique, automatisation) et dans 2 districts (SIIT, DLTM dans 8 centres régionaux de recherche et d'innovation (Transit, Sosie, SI4LIFE, DLTM, Politecmed Tecnobionet, énergie durable, TICASS)).

La comparaison et la collaboration avec le tissu productif du territoire régional sont également mises en œuvre à travers le soutien aux start-ups et spin-offs (42 spin-offs universitaires reconnus à ce jour) et le développement de nouvelles technologies habilitantes.

Afin de travailler pour le développement local de l'écosystème de l'innovation, grâce au soutien de l'entrepreneuriat innovant, l'université a signé l'accord-cadre pour la promotion et la gestion du Hub Innovation italienne Fondation Gênes Recherche et esprit d'entreprise, Confindustria Genova, Gênes 2021. l'objectif principal du projet est permettant de générer de nouveaux processus d'affaires avec une contribution active des grandes industries présentes en Ligurie, un objectif qui est exprimé pour aider les acteurs innovants de d'intercepter les processus d'auto-emploi l'externalisation qui caractérise depuis peu la recherche et le développement des grandes entreprises, favorisant la création de véritables pôles d'innovation. À cette fin, il contribue à la définition d'offres de formation «ad hoc» pour les spin-offs, favorise l'interaction avec les incubateurs territoriaux et soutient le «scale-up» en identifiant des lignes d'interaction dédiées avec les industries à fort contenu et les PME. développement technologique du territoire.

L'UNIGE participe de manière significative aux programmes de recherche et de coopération les plus importants financés au niveau européen, international et national (par ex. H2020, ERDF / Interreg, Life, FEDER / FSE).

L'UNIGE participe au projet CIRCUITO par l'intermédiaire du Service de recherche et de transfert de technologie - Service d'appui à la recherche, en particulier du Secteur de la recherche scientifique et de la coopération internationale et des départements de professeurs qui apportent leur expertise.

Le domaine de la recherche et du transfert de technologie, en particulier le Secteur de la recherche et de la coopération scientifique internationale, apporte son expertise dans le domaine du conseil et de l'appui administratif et de gestion de projets, également au niveau de coordination entre les structures universitaires concernées. réalisation des activités du projet.

Dans le cadre du projet CIRCUITO, les professeurs d'Unige et leurs départements respectifs fournissent la haute qualité scientifique et l'expérience de planification consolidée, également dans la programmation Interreg, pour contribuer à:

1. renforcer l'innovation dans l'espace de coopération;
2. L'expérience dans les services de soutien des processus d'innovation (par: Services de soutien à la création et la dynamisation d'un écosystème d'innovation transfrontalière ainsi que l'accompagnement au développement de la méthodologie de l'économie circulaire dans le système économique transfrontalier avec un projet pilote dans les zones d'essai);
3. adopter un plan stratégique transfrontalier d'innovation appliqué aux entreprises;
4. développer un plan de communication et d'exploitation des résultats du projet.

Avec environ 120 bureaux répartis sur sept principaux pôles, la recherche scientifique de haut niveau et l'enseignement de pointe, **l'Université de Turin** (ci-après UNITO) est l'une des institutions académiques les plus prestigieuses de la scène universitaire italienne.

UNITO résumé en chiffres exprime les valeurs suivantes:

- environ 70 500 membres; dont 20% sont résidents hors du Piémont et plus de 3 900 étrangers (5,7%)
- une offre de formation très large et qualifiée: 66 cursus de trois ans; 75 cours de maîtrise; 9 cours d'un cycle unique; 48 niveau I maître; 40 maître de niveau II; 24 cours de doctorat de recherche; 10 cours d'amélioration; 49 écoles de spécialisation (2015/2016); 1 institut d'excellence, l'École d'études supérieures (SSST).

L'Université de Turin (ci-après UNITO) participe au Circuit avec son propre MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES STATISTIQUES "Cognetti de Martiis". Le Département encourage l'enseignement et la recherche dans de nombreux domaines de la recherche économique et statistique. Les approches des thèmes étudiés ont un caractère à la fois théorique et appliqué et sont souvent articulées dans des contextes interdisciplinaires.

A l'intérieur, le domaine de recherche Economie Environnementale et Statistiques produit des analyses théoriques et appliquées des interactions entre activités économiques et systèmes naturels et politiques de protection de l'environnement, et développe des méthodes statistiques pour l'étude, à des fins explicatives et prévisionnelles, de phénomènes environnementaux complexes avec des composantes spatiales et temporelles.

Les principales lignes de recherche sont:

- la comptabilité environnementale et la comptabilité des écosystèmes et des services écosystémiques
- évaluation économique des biens environnementaux et des services écosystémiques
- indicateurs de durabilité, empreinte écologique, comportement environnemental des consommateurs
- énergie renouvelable
- biodiversité, gestion des biens communs
- changement climatique: impacts et politiques
- réformes fiscales écologiques
- répartition des compétences en matière d'environnement
- technologies environnementales et innovation
- surveillance de la pollution de l'air à l'aide de modèles spatio-temporels et création de cartes de risques
- "Fusion" des données observées et sortie des modèles numériques
- zonage du territoire selon l'évaluation de la qualité de l'air
- analyse des réseaux de surveillance
- analyse et modélisation des profils atmosphériques

Avec ces compétences, UNITO contribue au projet CIRCUITO en analysant les opportunités issues de l'économie circulaire et du potentiel inexprimé des symbioses industrielles.

Région Provence Alpes Côte d'Azur (ci-après Région PACA) est une collectivité territoriale. Son rôle consiste à rendre un service public en veillant à l'intérêt général des habitants, à leur bien-être et à l'égalité des chances.

Région PACA délègue l'implémentation du Projet CIRCUITO à la CCIR PACA, un établissement public qui assure une mission de représentation des intérêts du commerce, de l'industrie et des services auprès des pouvoirs publics et des autorités étrangères, et contribue au développement économique, à l'attractivité et à l'aménagement des territoires ainsi qu'au soutien des entreprises et de leurs associations.

Les rôles de la CCIR PACA sont les suivants :

- être le porte-parole du réseau au niveau régional, national et européen,
- assurer l'animation du réseau et valoriser ses actions sur le territoire régional,
- être l'interlocuteur des pouvoirs publics régionaux (Préfet de région, Région...), contractualiser (Convention d'Objectifs et de Moyens...) et exercer l'influence auprès d'eux au nom du réseau,
- exercer son rôle stratège et proposer la politique générale (Stratégie régionale, Schéma directeur, Schémas sectoriels...),
- répartir la ressource fiscale entre les CCI Territoriales en fonction de la politique régionale et assurer des missions d'appui au bénéfice de ces CCIT (Schéma régional de l'organisation des missions)
- être l'employeur régional,

- piloter le dispositif régional CCI International Paca.

Metropole Nice Cote d'Azur (ensuite MNCA) est partenaire de Circuito avec sa Direction des Financements extérieurs et le Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation.

La Métropole est un nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), créé par la Loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010, sur la réforme des collectivités territoriales.

Cette loi s'inscrit dans l'histoire de l'intercommunalité en France. Elle est la prolongation des lois « Joxe » de février 1992, « Chevènement » de juillet 1999 et « Raffarin » d'août 2004. Elle parachève la mise en place de l'intercommunalité avec deux dispositions fortes :

- L'obligation faite à chaque commune de faire partie d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), au plus tard au 1er juillet 2013.
- Les Métropoles.

La Métropole constitue un territoire d'un seul tenant et sans enclave et doit comporter plus de 500.000 habitants.

Après la création des Communautés de Communes, des Communautés d'Agglomération et des Communautés Urbaines, la Métropole vise à renforcer l'intercommunalité en France, où toutes les communes devront obligatoirement faire partie d'un EPCI à compter du 1/7/2013.

Les chiffres clés de Metropole Nice Cote d'Azur : 49 communes ; 550.000 habitants ; 1.400 km² ; 220.000 emplois ; 10 millions de touristes par an ; 35.000 étudiants.

La Métropole Nice Côte d'Azur regroupe 49 communes au sein d'un espace de solidarité pour élaborer et conduire un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social de leur territoire afin d'en améliorer la cohésion et la compétitivité et de concourir à un développement durable et solidaire du territoire régional. Elle valorise les fonctions économiques métropolitaines, ses réseaux de transport et ses ressources universitaires, de recherche et d'innovation, dans un esprit de coopération régionale et interrégionale et avec le souci d'un développement territorial équilibré. La Métropole assure la fonction d'autorité organisatrice d'une compétence qu'elle exerce sur son territoire. Elle définit les obligations de service au public et assure la gestion des services publics correspondants, ainsi que la planification et la coordination des interventions sur les réseaux concernés par l'exercice des compétences

En ce qui concerne le développement économique, l'ambition est aujourd'hui de fonder un nouveau modèle de développement économique, d'une part en dotant la métropole Nice Côte d'Azur d'une stratégie portée et partagée par tous les acteurs en matière économique, de formation et de recherche, d'autre part en créant dans la vallée du Var, un territoire éco-exemplaire, de démonstration et d'expérimentation à l'échelle européenne.

Les compétences exercées par la Métropole en lien avec le projet CIRCUITO concernent :

- le développement et aménagement économique, social et culturel ;
- l'aménagement de l'espace métropolitain ;
- la promotion économique du territoire à l'international.

La **CCIR Rhone-Alpes** est partenaire du Projet CIRCUITO à travers la CCI de Savoie et son Service Industrie, Développement Durable.

La CCI Régionale Auvergne Rhône-Alpes (CCIR AURA) est un organisme public placé sous la tutelle de l'Etat et composé de membres élus au suffrage universel, dirigés par leurs pairs, entrepreneurs et responsables de district.

Les CCI s'affirment comme des acteurs de l'accompagnement global de l'entreprise, pouvant développer en tant que de besoin des spécialités thématiques. Elles sont au service de toutes les entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs.

L'expérience de la CCI régionale Auvergne Rhône-Alpes et des CCI locales est un savoir-faire au service des entreprises: elles surveillent et analysent les besoins des entreprises et des territoires, produisent des informations et des conseils économiques et contribuent à construire le meilleur environnement possible le développement des entreprises et les accompagner dans leur recherche de compétitivité.

Interlocuteurs permanents d'entreprises pour toutes leurs préoccupations quotidiennes ou stratégiques, les CCI Rhône-Alpes et les CCI territoriales sont également des porte-parole des cadres, apportant des clarifications et des expertises aux pouvoirs publics et aux partenaires institutionnels.

CCI supervise et soutient les activités des CCI locales et régionales connectées et définit une stratégie pour l'activité de réseau de district, compatible avec le modèle régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).

La CCIR AURA accompagne les entreprises sur l'innovation et le développement durable. Ses équipes sont constituées d'ingénieurs et d'experts pouvant intervenir sur l'ensemble des champs de ces thématiques.

2. CONTEXTE DE LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

1. Origine du projet / problématiques rencontrées

La zone ALCOTRA a des caractéristiques socio-économiques homogènes même si elle est répartie différemment entre la bande côtière et les zones internes.

Cela entraîne des niveaux de développement économique qui diffèrent d'une région à l'autre.

L'innovation tend à être faible dans les contextes ruraux, montagneux et marginaux, alors qu'elle est plus forte dans les grands centres urbains et dans les zones adjacentes. Dans la zone ALCOTRA, le système de production est en déclin depuis plusieurs années. Le modèle industriel basé sur des relations de production fortement centrées sur la proximité territoriale et développé principalement sur la sous-fourniture et sur les phases plus standardisées de la production manufacturière, est en crise.

A ces caractéristiques s'ajoutent les difficultés des dernières années liées à la crise économique internationale, notamment:

- la tendance négative du revenu et de l'épargne des ménages, qui a eu un impact important sur la contraction de la consommation et de la demande intérieure,
- la contraction de la disponibilité du crédit et la réduction des investissements des entreprises.

En général, la zone ALCOTRA soumise à l'intervention du projet CIRCUITO présente les problèmes suivants:

- fort manque d'homogénéité du niveau d'innovation entre les zones marginales et les zones urbaines
- la distance excessive entre le monde des affaires, en particulier les micro, et les universités / structures de recherche
- le secteur tertiaire avec des niveaux insatisfaisants de qualité et d'innovation
- perte de compétitivité des systèmes de production locaux, en particulier pour les micro, petites et moyennes entreprises
- niveau faible et décroissant de qualification technique et scientifique de nombreuses productions de PME et «Time to market» de recherche trop lent.

Cependant, au cours des dernières années, il y a eu un processus visant à surmonter la situation économique internationale, qui - entre autres - a été enregistrée dans l'indicateur des investissements réalisés dans la zone ALCOTRA. Ainsi, tirer parti des atouts des territoires d'ALCOTRA, tels que la capacité de production de pointe et un noyau dynamique d'acteurs de l'innovation, peut accélérer les tendances à sortir de la crise et contribuer à accroître l'efficacité des politiques régionales pour soutenir développement économique. Il est donc nécessaire de renforcer la capacité de créer un système transfrontalier, à la fois pour le secteur public et le secteur privé.

Le projet CIRCUITO, regroupant les autorités régionales, les structures représentatives du système d'entreprise et les institutions de recherche, souhaite mettre en œuvre une stratégie de soutien à la création d'un écosystème d'innovation transfrontalier, contribuant ainsi à la satisfaction de l'O.S 1.1 du programme ALCOTRA. CIRCUITO entend encourager l'innovation dans les systèmes économiques et de production transfrontaliers pour en accroître la compétitivité, améliorer le développement économique dans les zones les plus marginales, en augmentant le niveau d'innovation et de capacité de recherche, en rapprochant les entreprises et les acteurs qui offre des services innovants et en thème de R & D et impliquant également des organismes intermédiaires, tels que des pôles d'innovation, des associations professionnelles, etc.

2. Zone d'intervention

Le projet CIRCUITO intervient dans les territoires éligibles de l'espace de coopération ALCOTRA, avec les précisions suivantes:

- en ce qui concerne le territoire de la région Rhône-Alpes Auvergne, la présence en tant que sujet actif de la Chambre de Commerce de Savoie implique la réalisation des activités expérimentales mentionnées dans le paquet d'activités 4 et plus particulièrement 4.3 dans son domaine de compétence;
- pour les activités de communication mentionnées dans le paquet d'activités 2, pour les activités mentionnées dans le paquet d'activités 3 et pour celles liées au paquet d'activités 5, des initiatives de diffusion et de comparaison sont prévues dans des zones hors espace ALCOTRA et, plus précisément, à Bruxelles. C'est en fait le siège où siègent les institutions européennes et où les réunions sont utiles pour les activités du projet.

3. Besoins exprimés

Selon les données élaborés dans le Rapport 2017 du « Tableau de bord de l'innovation régionale » les régions impliquées dans le projet CIRCUIT montrent différents niveaux dans la capacité d'exprimer l'innovation: les régions françaises PACA et AURA sont, respectivement, « Innovator forte » et « chef de l'innovation »; les régions italiennes de la Vallée d'Aoste, du Piémont et de la Ligurie sont des «innovateurs modérés».

Cependant, les cinq régions ont des paramètres dans lesquels elles montrent des performances similaires et ne sont pas en ligne avec le reste du pays auquel elles appartiennent et en Europe. En particulier, les paramètres relatifs à la capacité de collaboration des PME; aux dépenses des entreprises pour la recherche et l'innovation et à la protection de la propriété intellectuelle pour enregistrer des niveaux moins positifs, bien qu'avec des valeurs différentes entre les régions.

En outre, dans les régions italiennes, le niveau des dépenses publiques en recherche et développement est inférieur à la moyenne européenne.

Il est également noté que dans le précédent programme ALCOTRA 2007/2013, seulement 1,6% des projets concernaient l'actuelle O.S. 1.1, bien qu'un plan stratégique «Innovation» ait été réalisé.

CIRCUITO veut également répondre aux objectifs de durabilité identifiés par l'UE.

Dans l'UE, passer d'un modèle d'économie linéaire à un système de circulation signifie créer plus de 600 milliards d'euros d'économies sur les matières premières et 170 000 emplois créés dans la gestion des déchets. Le 2/12/15, la Commission européenne a présenté un paquet européen d'économie circulaire dans lequel elle analyse l'interdépendance des processus de la chaîne de valeur: de l'extraction des matières premières à la conception des produits, de la production à la distribution, de la consommation à réutilisation des matériaux.

Le plan complète les propositions relatives à la législation sur les déchets en établissant des mesures qui ont une incidence sur toutes les phases du cycle de vie du produit. Le plan comprend également des actions spécifiques pour certains secteurs ou flux de matériaux, tels que les plastiques, les déchets alimentaires, les matières premières critiques, la construction et la démolition, la biomasse et les bioproduits ainsi que des mesures horizontales dans des domaines tels que l'innovation et investissements. Parmi les mesures envisagées par le Plan, une importance particulière sera accordée à celles qui auront une incidence sur la conception des produits en vue de leur réparabilité, de leur durabilité et de leur recyclabilité. Par ailleurs, la révision de l'ensemble de la législation sectorielle, en cours de finalisation par l'Union européenne, devra porter une attention particulière à la cohérence des différentes mesures, notamment en ce qui concerne l'interface produit-déchet et la teneur en substances chimiques. En outre, l'UE réitère la nécessité d'allouer des fonds supplémentaires pour la recherche et le transfert de technologie pour le développement de l'économie circulaire, en soutenant également les partenariats public-privé.

Le paquet de 4 mesures sur les déchets comprend des objectifs clairs de réduction et de recyclage d'ici 2030: récupération de 65% des déchets municipaux, recyclage de 75% des déchets d'emballage, réduction des décharges à 10% maximum des déchets municipaux, promotion de des outils pour décentraliser les décharges, promouvoir la réutilisation, stimuler la symbiose industrielle (producteurs - recycleurs), incitations économiques pour les producteurs verts.

Au niveau national, en France dans la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte * (loi 2015-992 du 17 Août 2015) Titre IV est entièrement consacré à la « lutte contre le gaspillage et la promotion de l'économie circulaire ». L'art. 69 - 172 traitent du sujet en détail. L'économie circulaire en France repose sur le concept de découplage (avec un objectif de 30% d'augmentation du PIB / DMC - indicateur de la productivité des ressources sur une base nationale - d'ici 2030 par rapport à 2010) sur la conservation des ressources, sur l'extension de durabilité des produits, modes de production et de consommation durables, éco-conception et recyclage. L'économie circulaire est reconnue comme un levier important pour guider la transition vers la croissance verte et est reconnue comme l'un des cinq piliers du développement durable (article 70 I) La France adoptera une stratégie pour une économie circulaire nationale "tous les cinq ans" (Article 69). * REF <http://www.gouvernement.fr/acton/la-transition-energetque-pour-la-croissance-verte>.

En Italie, le ministère italien de l'Environnement, qui a joué un rôle très actif à la fois dans la plateforme européenne pour l'efficacité des ressources et pendant la présidence italienne de 2014, a organisé une réunion informelle à Rome en mai 2015 avec certains pays européens à stimuler une confrontation ouverte et constructive sur les éléments du prochain paquet pour l'économie circulaire, l'efficacité des ressources et le gaspillage afin de convenir d'un appel commun pour l'implication urgente des États membres dans le processus préparatoire. La Commission européenne a accepté les demandes des pays dont l'Italie est devenue porte-parole et a impliqué les autres pays de l'UE dans une consultation bilatérale, parallèlement à la consultation publique adressée à toutes les autres parties prenantes.

Avec la loi n. 221 du 28 Décembre 2015, le soi-disant "Connexion Environnementale", et la promulgation de certaines dispositions réglementaires, le gouvernement italien a mis en place un ensemble d'actions visant à promouvoir l'économie circulaire.

Sur la base de ce qui précède, il apparaît nécessaire de renforcer la coopération transfrontalière afin d'obtenir des résultats significatifs sur le développement de l'innovation dans l'espace ALCOTRA.

D'où la proposition méthodologique de Circuito, qui est centrée sur la nécessité de développer des lignes de coopération spécifiques pour accroître la capacité d'innovation de la région, la promotion des relations entre la recherche et l'industrie et le transfert de technologies, la création d'un écosystème qui fonctionne conjointement, la consolidation la position de la zone dans le contexte de l'EUSALP et de la macrorégion mondiale.

L'approche transfrontalière contribue à la définition du Plan stratégique pour l'innovation qui identifiera les orientations sur la base desquelles guider la planification régionale à l'appui de l'innovation, en vue de réduire les obstacles à la coopération transfrontalière et la création d'un écosystème de innovation transfrontalière.

Dans l'analyse des besoins exprimés, le Projet CIRCUITO va aussi prendre en considérations les attentes portées par le Projet Interopérabilité du PITEM CLIP : grâce à la collaboration entre les deux projets, les partenaires visent à assurer une continuité de service, avec une continuité de l'information entre les pays, dans le domaine des tiers lieux et de l'économie circulaire, "communiquer leurs données" et donc rendre accessible un même service aux deux pays. Ou encore pour faciliter la réutilisation de déchets (par exemple déclaration de gravats à réutiliser).

3. LE PROJET

I. Cadre logique

1. Références au programme Alcotra

Le Projet s'inscrit pleinement dans l'Objectif Spécifique 1.1 du Programme ALCOTRA car il vise à répondre à la nécessité de renforcer la collaboration entre les différents acteurs de la recherche et de l'innovation, publics et privés, constituant un véritable écosystème d'innovation dans l'espace transfrontalier.

Dans le cadre du PITEM CLIP, Circuito aborde en particulier la question de l'innovation dans les entreprises, visant à expérimenter avec des services innovants pour en augmenter le niveau dans les micro-entreprises et les PME. Conformément à l'objectif spécifique 1.1, une attention particulière est accordée au thème de la «circularité» et au renforcement de la durabilité de la production.

2. Objectif général

Circuito poursuit l'objectif général d'accroître la capacité de produire et de gérer l'innovation dans la zone transfrontalière, à travers une gouvernance et la mise en œuvre de services pour soutenir les acteurs publics et privés.

Dans cette optique, le Circuit s'efforce d'accroître la compétitivité du système économique transfrontalier, en vue de réduire les obstacles à la coopération transfrontalière et de créer un écosystème d'innovation transfrontalier.

Pour atteindre cet objectif général, CIRCUITO promeut un processus de programmation partagé pour soutenir les processus d'innovation et renforcer la coopération transfrontalière dans ce domaine d'intervention.

Dans cette trajectoire, CIRCUITO s'aligne entièrement avec l'O.S. identifiés, promouvoir la mise en œuvre de services innovants à travers les frontières.

En outre, grâce à la coopération avec le projet simple du PITEM CLIP « Interopérabilité », CIRCUITO contribue à la capacité d'ouvrir à l'utilisation des services existants d'un côté de la frontière (par exemple, la plateforme « Actif » en France sera ouvert en Italie, avec toute adaptation nécessaire), soit de développer de nouveaux services qui se retrouveront des deux côtés de la frontière (par exemple, la « bourse de flux »).

3. Objectifs spécifiques

Le projet Circuito identifie trois objectifs spécifiques:

1. Réduire les obstacles à la coopération transfrontalière des acteurs publics et privés de l'innovation, en définissant des lignes directrices pour tester des services innovants et définir le plan stratégique transfrontalier pour soutenir l'innovation dans les entreprises.

Cet objectif spécifique est atteint dans la réalisation du paquet d'activités défini dans le WP3 du plan de travail. Une activité d'analyse articulée est menée couvrant les domaines suivants: niveau de mise en œuvre régional S3; cartographie des collaborations en R & I, les obstacles à la coopération et le transfert de technologie, le niveau de mise en œuvre de l'économie circulaire et les obstacles réglementaires des entraves, la complémentarité industrielle et la symbiose industrielle potentiel, identification de criticité potentiel / territorial dans le domaine de l'innovation (SWOT).

2. Réduire les distances entre la recherche et les entreprises en expérimentant des services innovants.

Cet objectif spécifique est atteint par le paquet d'activités mentionné dans WP4. Des expérimentations sont menées sur des services innovants censés accroître la capacité à produire de l'innovation par les entreprises et d'autres acteurs publics et privés impliqués. Nous travaillons pour:

1) renforcer les projets collaboratifs et répondre à la demande / offre d'innovation autour des «Tiers Lieux / Spazi di lavoro creativo»;

2) soutenir la capacité des PME à travailler en réseau et à entrer en contact avec d'autres acteurs de la recherche et de l'innovation au-delà des frontières;

3) accompagner le développement des méthodologies de l'économie circulaire dans le système économique transfrontalier, avec un projet pilote dans certaines zones d'essai.

3. Développer une future planification de l'innovation transfrontalière appliquée aux entreprises

Cet objectif spécifique est atteint grâce à la mise en œuvre de l'ensemble des activités du WP 5 du Plan de Travail.

Les partenaires visent l'adoption d'un plan stratégique pour l'innovation transfrontalière appliquée aux entreprises qui présente les lignes directrices pour le moyen/long terme partagée parmi les régions soutenant le renforcement d'un écosystème transfrontalier pour l'innovation.

Ce plan repose sur l'analyse des bonnes pratiques existantes en matière de coopération stratégique interrégionale et de dialogue / comparaison avec les interlocuteurs pertinents; sur l'analyse de l'efficacité des services fournis au cours du WP 4.

4. Typologies d'action prévues

Le projet s'articule essentiellement autour de trois grandes catégories d'actions:

- analyse / action d'investigation cognitive (WP 3)
- action pilote (WP4), elle-même divisée en trois zones d'expérimentation: animation de «tiers lieux / SLC» (WP 4.1); renforcer la capacité de mise en réseau des PME (WP 4.2); économie circulaire (WP 4.3)
- action de comparaison au niveau européen avec d'autres parties prenantes actives dans les politiques régionales et de gouvernance des macrorégions, action pour l'évaluation des résultats et la programmation partagée (WP5)

En ce qui concerne le programme ALCOTRA, le projet développe les deux types d'actions envisagées dans le contexte d'OS 1.1, à savoir:

TA1. Développement et mise en place d'études, d'outils et de méthodes partagées

TA2. Des projets expérimentaux qui, à travers des actions pilotes locales, améliorent le niveau d'innovation sur le territoire transfrontalier

La connexion d'activité avec l'autre projet simple du PITEM CLIP, Interopérabilité, doit également être notée. Grâce à la collaboration entre les partenaires des deux Projets et la présence de la CCURA AURA dans les deux, Interopérabilité fournira au Circuit les approches à la définition de l'architecture des outils informatiques nécessaires à la réalisation des activités expérimentales.

5. Résultats attendus

Grâce aux activités définies dans le plan de travail, en réponse aux objectifs spécifiques du projet, les partenaires s'attendent à atteindre les résultats suivants:

1 Élaboration de lignes directrices pour tester des services innovants afin de soutenir la capacité d'innovation dans les entreprises

Il s'agit d'un document d'orientation partagé qui encadre les actions visant à soutenir la capacité de coopération transfrontalière entre les différents acteurs de la recherche et de l'innovation, tant publics que privés, et à produire de l'innovation. Ces lignes directrices reposent sur l'analyse des principaux obstacles à la coopération transfrontalière, qu'ils soient d'ordre législatif ou technique, et sur la vérification de la planification régionale de la spécialisation intelligente et des initiatives de soutien à la recherche et à l'innovation.

Les lignes directrices pour tester les services destinés à soutenir les acteurs publics et privés dans la recherche et l'innovation sont un outil qui peut être transféré à d'autres réalités territoriales. Ce résultat est la base pour obtenir les services innovants référés à l'indicateur de résultat sélectionné car il trace les bases.

2 Expérimentation de services innovants

Expérimentation de services à haute valeur ajoutée capables d'accroître la capacité des entreprises à dialoguer avec des entités publiques et privées pour augmenter le niveau de production d'innovation dans la zone transfrontalière.

Ces services visent à:

- 1) renforcer la connaissance des «Tiers Lieux» et développer des lieux physiques et virtuels pour la recherche et l'innovation transfrontalières entre l'offre et la demande;
- 2) structurer des itinéraires pour accompagner les entreprises de la zone frontalière dans la gestion des processus d'innovation et dans la mise en relation avec les différents acteurs de cet écosystème d'innovation qui vise à créer;
- 3) sensibiliser les entreprises à l'adoption des principes de l'économie circulaire en tant que facteur de compétitivité et moteur de durabilité.

Ce sont les 3 services innovants créés par CIRCUITO et qui répondent à l'indicateur de résultat identifié.

3 Plan stratégique transfrontalier pour l'innovation dans les entreprises

Les partenaires visent à définir un Plan d'Innovation Stratégique Transfrontalier impliquant les autorités régionales de la zone ALCOTRA et qui constitue la base de la création d'un écosystème d'innovation transfrontalier. Ce Plan repose sur un partage intégral des solutions aux problèmes rencontrés et sur une planification des lignes d'intervention communes aux régions concernées.

Ce résultat constitue la synthèse du projet CIRCUITO et en garantit la pérennité, en identifiant les actions correctrices pour les services fournis à titre expérimental et en posant les bases d'une programmation transfrontalière partagée des politiques régionales de soutien à l'innovation.

6. Plan de Travail par Groupes d'activités (WP)

Le plan de travail dans lequel le Projet est divisé est détaillé ci-dessous, fournissant pour chaque Groupe d'Activité (WP) la description des activités, les produits à réaliser, la période de mise en œuvre et les partenaires impliqués.

CIRCUITO est structuré dans le WP suivant:

WP 1 Coordination et gestion administrative

WP 2 Communication

WP 3 Définition de lignes directrices pour renforcer l'innovation

WP 4 Expérimentation de services pour soutenir l'innovation

WP 5 Elaboration du plan stratégique transfrontalier de soutien à l'innovation dans les entreprises

WP 1 Coordination et gestion administrative

Description: ce paquet d'activités vise à assurer la gestion correcte et efficace de l'ensemble du projet, tant du point de vue administratif (également en réponse aux obligations de rapport et de suivi du programme), financier (suivant les règles du programme) et le respect des objectifs identifiés et des résultats attendus.

Partenaire responsable: Région Ligurie, avec le soutien de l'entité d'exécution

Partenaires impliqués: tous les partenaires du projet

Durée: 30 mois à compter du 1er janvier 2019

Activités prévues:

WP 1.1 Constitution et gestion du CdP

Afin de gérer correctement le projet et d'atteindre efficacement les objectifs fixés, le partenariat est doté d'un organe de gestion, appelé Comité de pilotage (ci-après le CdP). Cet organe est présidé par le chef de file et est composé de deux membres pour chaque partenaire. Le partenaire qui a fourni un ou plusieurs organismes de mise en œuvre invite un représentant par entité de mise en œuvre à faire partie de la CoP.

À l'occasion de la première réunion, le conseil d'administration établit un règlement interne qui énumère ses membres; il définit le fonctionnement, les tâches, les actions à entreprendre en cas de défaut / retard dans l'exécution des activités; réglemente la gestion des conflits dans le partenariat; définit le mode de communication interne entre les partenaires et externe à l'AGU / STC.

Pendant la durée de vie du projet, le CdP se réunit cinq fois par semestre et en alternance entre les bureaux des partenaires pour garantir une comparaison adéquate entre les partenaires.

À titre indicatif, le calendrier de réunions suivant est proposé:

1ère réunion (réunion de lancement) - Imperia; mois 1

2ème réunion - Nice; mois 7

3ème réunion - Chambéry; mois 14

4e réunion - Aoste; mois 20

5e réunion - Turin; mois 28

En plus des réunions physiques, sur une base trimestrielle, l'organisation de non. 5 réunions en visioconférence, pour assurer un flux constant d'informations entre les partenaires et leurs actionneurs.

Le chef rédige le procès-verbal de chaque réunion dans les deux versions linguistiques.

L'organisation de l'événement est à la charge du partenaire d'hébergement.

Produits:

5 Rapports du comité directeur

5 Rapports sur les réunions du CdP en vidéoconférence

WP 1.2 Monitoring technique

Comme prévu dans le Document de mise en œuvre d'ALCOTRA, le Chef de File prépare chaque année des rapports d'exécution, qui contiennent une image des activités techniques réalisées par tous les partenaires du projet.

Le rapport met en évidence les résultats obtenus, les éventuels écarts par rapport au plan de travail, les problèmes critiques et les solutions appliquées afin de procéder efficacement à la réalisation des produits envisagés.

Afin de détecter les données, des formulaires de surveillance simplifiés seront utilisés.

Un rapport intermédiaire est établi, sur la base du contenu des rapports annuels, également aux fins du remboursement de la deuxième tranche de dépenses.

A la fin du projet, le Chef de file doit préparer le rapport final d'exécution, qui résume tout ce que nous faisons et les produits fabriqués et fournit une évaluation du projet.

Le rapport de mise en œuvre est transmis à la fin du projet, conformément au calendrier établi dans le Document de mise en œuvre du programme et la Convention avec l'AGU.

Produits:

3 rapports annuels de mise en œuvre;

1 rapport d'exécution intermédiaire;

1 rapport final de mise en œuvre.

WP 1.3 Monitoring financier

Le Chef de File doit s'assurer que l'ensemble du partenariat gère le projet correctement et efficacement d'un point de vue financier, en veillant à ce que les engagements financiers prévus dans le budget du projet soient respectés. Le chef de file est tenu de rédiger le relevé de remboursement tous les six mois et de le transmettre à l'AGU par l'intermédiaire de la plateforme dédiée, Synergie.

Tous les partenaires doivent contribuer en temps opportun pour assurer le bon déroulement des dépenses au niveau du projet.

Produits:

n. 5 déclarations de remboursement

WP 2 Communication

Description: ce paquet d'activités vise à assurer une diffusion correcte et efficace des objectifs, des activités du projet et des résultats obtenus.

Partenaire responsable: Région Ligurie, avec le soutien de l'entité d'exécution

Partenaires impliqués: tous les partenaires du projet

Durée: 30 mois à compter du 1er janvier 2019

Activités prévues:

WP 2.1. élaboration du kit d'information et promotion du projet

En ligne avec le plan de communication PITEM CLIP, les partenaires définissent le kit d'information Circuit et outils promotionnels.

En particulier, nous procéderons à:

- une personnalisation de l'image graphique du projet, sur la base des caractéristiques définies par le PITEM CLIP, afin de garantir la reconnaissance de Circuito par rapport à d'autres projets spécifiques. L'image sera également refusée dans les supports de communication physiques, tels que les roll-ups; brochures de présentation et modèles d'événements d'information et de communication (fichier ppt, modèle de communiqué de presse, modèle de traitement des documents de projet)

- créer un compte facebook dédié;

- la production de clips vidéo pour la présentation des services de test activés dans le WP2;

- le développement d'un tutoriel pour illustrer comment utiliser les applications créées dans WP2, notamment la plateforme de mise en réseau de tiers lieux / SLC; la plate-forme pour le développement de l'économie circulaire et la bourse des valeurs;

- l'organisation d'un service d'alerte mail pour signaler aux groupes cibles du projet les activités significatives et les résultats obtenus.
- la création d'une animation graphique avec commentaire audio pour la présentation des résultats obtenus avec le Circuito, à télécharger sur tous les canaux web et sociaux qui seront activés à la fois en Circuito et en PITEM CLIP.

Pour ces services, le chef prendra en charge la définition de la mise en page graphique (en conformité avec le plan de communication du PITEM CLIP) et la traduction des supports dans les deux langues officielles du projet.

Le partenaire principalement impliqué dans cette activité est la région de Ligurie, à travers son propre sujet d'actionneur "Chambre de Commerce Riviere di Liguria" (ci-après CCI RIVLIG). Les autres partenaires seront consultés pour le partage des propositions afin d'avoir des supports d'information et de promotion pleinement acceptés. Tout sera rapporté dans le groupe de travail créé par le Projet "Coordination et Communication" du PITEM CLIP, pour assurer la présence du contenu de Circuito dans les canaux d'information (site internet et autres outils de communication). CCI RIVLIG confiera la réalisation des supports précités à un fournisseur externe, sélectionné sur la base de preuves publiques.

Produits:

- n. 1 kit de communication avec manuel d'image graphique personnalisé
- n. 14 roll-ups
- n. 3500 brochures par partenaire / sujet d'actionneur
- n. 1 compte Facebook dédié
- n. 3 clips vidéo
- n. 2 tutoriels
- n. 1 graphiques animés

WP 2.2 Activité d'animation territoriale

A travers cet ensemble d'activités, les partenaires organisent une action capillaire, dans les différents territoires concernés, pour présenter les objectifs du projet, ses activités et les services qu'il offre aux groupes cibles.

Conformément au plan de communication PITEM CLIP, les partenaires définissent le calendrier des événements suivant:

- participation à n. 7 événements de communication PITEM CLIP (événement de lancement (en Italie), événement de présentation territoriale (5), événement de clôture (en France));
- une conférence de presse de lancement au siège du partenaire du projet; dans les régions où il y a plusieurs partenaires, un bureau commun est mis en place pour la conférence de presse;
- participation à au moins un événement pour le territoire régional d'attractivité significative pour les entreprises innovantes; start-up; les acteurs publics de la recherche / innovation où ils peuvent illustrer les services expérimentaux prévus dans le WP4 (par exemple pour la Liguria: Science Festival);
- participation à n. 2 événements de capitalisation PITEM CLIP (un en Italie et un en France)
- la participation à au moins un événement au niveau européen: à cet égard, des «OPEN DAYS» sont proposés à Bruxelles pour la présentation des activités mentionnées dans le WP3; Conférence sur les régions intelligentes Conférences EUSALP.

Étant donné que de nombreux partenaires du Circuito sont les gestionnaires du réseau communautaire EEN, les résultats du projet devraient être présentés à la conférence annuelle du réseau en 2019 et 2020 (période d'octobre / novembre).

Durée: mois 2 - mois 29

Produits:

- n. 7 événements de communication PITEM CLIP
- n. 5 conférences de presse (une par région)
- n. 5 événements d'information organisés dans des foires / salons importants (un par région)
- participation à au moins un événement européen et rapport
- n. 2 rapports sur la participation à la conférence annuelle du réseau EEN
- n. 1 reportage sur la participation aux événements PITEM CLIP (communication et capitalisation)

WP 3 Définition des domaines d'intervention pour soutenir l'innovation dans la zone transfrontalière

Description: dans ce WP les partenaires conduisent des investigations plus approfondies que les éléments déjà disponibles pour pouvoir tracer les lignes directrices qui leur permettent d'expérimenter des services à valeur ajoutée capables de renforcer la capacité d'innovation dans l'espace de coopération.

Lors de la définition de ces lignes directrices, une série d'activités seront réalisées, qui font l'objet d'activités spécifiques.

Partenaire responsable: Région Piémont

Partenaires impliqués: tous les partenaires du projet, même si avec des niveaux de participation différents détaillés dans les activités de ce WP

Durée: mois 1 - mois 8

Activités prévues:

WP 3.1. Analyse des stratégies et politiques régionales d'innovation

Dans les cinq territoires régionaux concernés, en considérant l'analyse contextuelle réalisée pour la présentation du PITEM, les partenaires développeront une analyse spécifique de l'état de mise en œuvre des stratégies (notamment le S3 régional) et des politiques régionales d'innovation (avec une référence particulière aux secteurs économiques que l'on retrouve dans les cinq régions, à savoir l'usine intelligente, la science de la vie et l'agroalimentaire) et de tout autre document stratégique régional pertinent. L'analyse sera réalisée en termes de mesures mises en œuvre au niveau régional, de plans d'activités et d'agendas de recherche des clusters. Cette action devrait également mettre en évidence les convergences et complémentarités potentielles, fonctionnelles à la coopération, des schémas de spécialisation industrielle et technologique des régions concernées.

Cette enquête est réalisée avec des entretiens avec les responsables des départements régionaux pour la définition et la mise en œuvre du S3 et des pôles d'innovation régionaux.

Chaque partenaire territorial, une fois l'analyse effectuée, transmet les résultats au coordinateur afin qu'il puisse procéder à la préparation du rapport global de la zone de coopération.

Le partenaire responsable est la région du Piémont.

Les partenaires de l'UNIGE et de l'UNITO ne sont pas impliqués dans cette activité.

Produits:

n. 1 rapport global de la zone transfrontalière

WP 3.2 Analyse de la collaboration transfrontalière en R & I.

In questa fase si approfondiscono i seguenti aspetti:

- on procède à un mappage de l'état de collaboration en matière de R&I (y compris les TL/SLC)

Cette analyse est réalisée à travers le recensement des acteurs de la recherche et de l'innovation au niveau de chaque territoire et en organisant des "focus groups" pour recueillir leurs témoignages et informations. Le groupe de discussion est géré sur une base territoriale par chaque partenaire et coordonné selon un modèle de questions partagées entre les partenaires. Le groupe de discussion se distinguera par catégorie d'acteurs: centres de recherche et intermédiaires de recherche; entreprises. Les données recueillies dans chaque groupe de discussion territorial seront examinées par la mise en œuvre territoriale des partenaires / sujets et seront ensuite transmises au coordinateur du WP pour faire un résumé et le partager avec le partenariat ;

- une analyse des obstacles à la coopération et au transfert de connaissances et de technologies entre les acteurs des deux frontières, à la coopération et au transfert de technologie est réalisée.

Cette analyse portera notamment sur les aspects suivants:

- aspects technologiques,
- les aspects réglementaires du secteur - et en particulier environnementaux,
- programmation régionale sur le développement économique.

Ce type d'enquête est réalisé sur la base d'un questionnaire défini entre les partenaires et avec l'organisation de groupes de discussion entre les entreprises de la même filière économique dans chaque territoire régional.

Partner responsable: Regione PACA, avec son sujet délégué/CCIR PACA

Partner concernés: tous

Produits:

n. 20 focus groups;

n. 1 rapport contenant la cartographie des écosystèmes régionaux d'innovation dans la zone transfrontalière et les connexions transfrontalières.

WP 3.3 Analyse du niveau de mise en œuvre de l'économie circulaire et des obstacles réglementaires.

Les partenaires réalisent une analyse du niveau de mise en œuvre des principes de «l'économie circulaire» dans le domaine de la coopération au niveau de la planification régionale et du tissu productif, afin d'améliorer l'impact positif sur la rentabilité de l'entreprise et accroître sa compétitivité.

L'analyse peut contenir Focus sur les domaines d'intervention, les chaînes d'approvisionnement ou les zones d'étude, considérées comme prioritaires ou pertinentes par le partenariat. En particulier, l'analyse des problèmes réglementaires et autres susceptibles d'entraver l'économie circulaire transfrontalière.

Cette activité est réalisée, comme les précédentes, sur la base d'un schéma partagé entre les partenaires, puis soumise à des groupes de discussion spéciaux à la fois aux organismes publics et aux entreprises afin de recueillir des informations utiles pour définir les actions de soutien pour une introduction plus efficace. dans les systèmes de production de l'économie circulaire.

Les résultats territoriaux seront envoyés au coordinateur de l'activité qui préparera un rapport global de la zone.

Partner responsable: Regione Liguria, à travers son sujet délégué/CCI RIVLIG

Partner concernés: tous

Produits :

n. 10 focus groups;

n. 1 rapport global transfrontalier

WP 3.4 Analyse complémentarité industrielle et potentialités en termes de symbiose industrielle

Sur la base des résultats de l'activité 3.1 UNITO procède à une enquête en temps opportun sur les complémentarités industrielles qui peuvent être activées dans la zone frontalière.

Un groupe de travail interdisciplinaire est mis en place pour le recensement et la caractérisation biochimique des principaux types de déchets industriels produits dans les secteurs de spécialisation des territoires transfrontaliers afin d'identifier le potentiel de réutilisation de chaque type de résidus et de le caractériser comme intrant des activités économiques.

On dresse ensuite des cartes des flux résiduels potentiels entre territoires à partir de la géographie économique et des principales spécialisations productives des territoires.

Partenaire responsable: UNITO

Partenaires impliqués: UNIGE et Région Ligurie, à travers son sujet délégué/CCI RIVLIG

Produits:

1 rapport

WP 3.5 Identification des potentialités et des criticités de l'espace de coopération en matière de gestion de l'innovation (analyse Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces) et rédaction des Lignes Guides pour l'expérimentation des services dont au WP2 et pour la définition du Plan Stratégique transfrontalier dont au WP3.

L'activité est le résultat de la synthèse des enquêtes précédentes, visant à élaborer un document d'orientation susceptible de représenter un schéma utile pour l'élaboration du plan transfrontalier envisagé par le WP3.

Une analyse des forces, faiblesses, menaces et opportunités en matière d'innovation sera réalisée sur chaque territoire concerné.

Sur la base des résultats, des lignes directrices pour tester les services seront élaborées.

Les lignes directrices contiendront des indications pour tester les services mentionnés dans le WP4 et pour la définition du plan stratégique transfrontalier mentionné dans le WP5.

Partenaire responsable: Région de Ligurie
Partenaires impliqués: tout le monde sauf UNITO

Produits:

n. 1 document «stratégique» contenant des directives pour (1) la mise en place et le test des services mentionnés dans le WP2 et (2) la poursuite des travaux conjoints de planification régionale mentionnés dans le WP3.

WP 4 Experimentation des services à soutien de l'innovation

Description: ce WP représente l'activité expérimentale du projet visant à promouvoir la définition de services à valeur ajoutée pour soutenir l'innovation dans les entreprises. Il est divisé en trois activités principales, elles-mêmes structurées en actions spécifiques, qui visent à définir un écosystème d'innovation transfrontalier et à lancer des services innovants pour soutenir la compétitivité et la durabilité environnementale de la production.

Partenaire responsable: un partenaire responsable est identifié pour chaque activité de ce WP

Partenaires impliqués: tous, bien qu'avec des niveaux de participation différents, détaillés dans chaque activité de ce WP

Durée: mois 9 - mois 30

Activités prévues:

WP 4.1 Services pour soutenir la création et la dynamisation d'un écosystème d'innovation transfrontalier

Le but de l'action est de renforcer les connaissances et la mise en réseau des «tiers lieux / TL» ou «espaces de travail créatifs transfrontaliers / SLC» pour accélérer l'innovation à travers l'échange de bonnes pratiques et la création d'une plateforme web collaborative .

En particulier, les partenaires vont réaliser les actions suivantes:

4.1.1.1

Sélection et support du développeur de la plateforme, recherche d'un modèle économique permettant la pérennisation, même au-delà du cycle de vie du projet. Cette activité bénéficiera du soutien du partenariat du projet PITEM CLIP Interopérabilité.

Sélection et suivi du prestataire développeur. Trouver un modèle économique pour faire vivre ce site au-delà du projet PITEM

4.1.1.2

Faire connaître les Tiers Lieux (par exemple laboratoires, pépinières, incubateurs, fablab, espaces de coworking) du territoire en alimentant une plateforme dédiée avec les actualités et projets innovants/collaboratifs. Une entreprise pourrait accéder plus facilement aux espaces de coworking ou encore aux différents espaces / fablabs placés dans l'espace de coopération dans la perspective de I4.0.

Dans ce cadre, la Région autonome de la Vallée d'Aosta - Assessorat des activités productives, de l'énergie, des politiques du travail et de l'environnement organisera des missions d'entrepreneurs et professionnels auprès des Tiers Lieux transfrontaliers d'accélération d'innovation et des pôles d'innovation.

On pourra aussi imaginer la mise en place de « accords de coopération » avec les laboratoires, pépinières, incubateurs, fablab, espaces de coworking à niveau transfrontalier.

4.1.1.3

Former des référents de ces Tiers-Lieux afin de garantir la mise à jour des informations de la plateforme

4.1.2

Encourager les projets collaboratifs et la rencontre de la demande et de l'offre de l'innovation autour de ces Tiers Lieux

4.1.2.1

Expérimenter la création de Tiers Lieux pilote transfrontalier dans les régions CIRCUITO

Renforcer l'offre de services aux entreprises au sein des tiers lieux, encourager les projets collaboratifs et favoriser la rencontre de la demande et de l'offre de l'innovation autour de ces des Tiers Lieux existants ou à créer en identifiant quelques centres pilotes sur le territoire transfrontalier sur lesquels tester des animations et services d'appui à l'innovation à l'échelle transfrontalière et suivant les bonnes pratiques issues du WP1.

Dans ce contexte, chaque partenaire identifié dans la zone - en fonction de ses besoins spécifiques - l'expérimentation dans des espaces existants ou activés.

Dans la Vallée d'Aoste, l'activité de projet que le Département des activités productives souhaite réaliser dans le cadre de ce WP consiste en la création d'un atelier de prototype partagé avec la Pépinière Entreprises Espace Aoste dont l'objectif sera le développement de recherche et expérimentation dans le domaine de la fabrication avancée, appliquée aux zones industrielles et aux secteurs technologiques de spécialisation de la Région.

Ce sera un centre de conseil, d'assistance, de projets de développement et de prototypes destiné aux PME, aux professionnels et aux particuliers.

L'équipement nécessaire à la réalisation du laboratoire prototype transfrontalier et les compétences spécialisées qui seront présentes dans le laboratoire encourageront l'expérimentation de solutions de fabrication intelligentes et innovantes.

Les idées les plus innovantes issues des activités de recherche, de développement et de formation seront accompagnées de pistes de création d'entreprises à mettre en œuvre à la Pépinière, de transfert de technologie et de développement des affaires au niveau transfrontalier.

L'atelier prototype partagé sera également actif dans le domaine de l'éducation numérique et des nouvelles technologies à travers des démonstrations et des cours transfrontaliers de fabrication numérique, destinés aux entrepreneurs, professionnels, chercheurs, techniciens, également en collaboration avec des associations professionnelles, des associations professionnelles, administrations publiques.

Des formations transfrontalières seront également possibles, ce qui facilitera la mobilité des acteurs (entrepreneurs et chercheurs) qui travaillent sur les territoires des partenaires impliqués dans le projet.

Grâce à un appel d'offres public sera acquis du matériel pour peupler le prototype de laboratoire, après avoir cartographié les besoins locaux et intégrer «l'expertise» déjà présente dans la région.

Grâce à des preuves publiques, un professionnalisme technique sera identifié pour l'animation du laboratoire prototype partagé.

L'activité susmentionnée sera complétée par des missions technologiques dans les parcs scientifiques et les pôles d'innovation, y compris étrangers, pour structurer l'accélération des «écosystèmes» de l'innovation.

La pérennité du laboratoire, une fois le financement du projet achevé, sera assurée en confiant la gestion à un groupement d'entreprises ou d'organismes de recherche ou de professionnels qui devront mettre à disposition des équipements et services à haute valeur ajoutée, interpréter les besoins technologiques transfrontaliers, orienter l'activité du laboratoire vers des actions ciblées pouvant également soutenir les activités de recherche et développement.

Les partenaires de la région PACA sont intéressés à :

- déployer des services innovants au bénéfice des entreprises au sein de tiers lieux de territoires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et favoriser la création d'une dynamique transfrontalière en encourageant les échanges au sein : des pépinières de Manosque (Alpes de Haute Provence), de Gap, de la Grande école du Numérique (à Gap dans les Hautes Alpes), de la pépinière CréACannes – Pays de Lerins sur la Côte d'Azur, de la pépinière « Le Village by CA» à Sophia Antipolis, ..
- expérimenter la mise en œuvre d'une dynamique transfrontalière au sein du CEEINCA (pépinière d'innovation de la Métropole Nice Côte d'Azur, membre du réseau EBN...) permettant l'accompagnement des entreprises dans une stratégie transfrontalière.

Le partenaire responsable est la Région Vallée d'Aoste, aussi par le support de son sujet délégué/Chambre Valdotaïne.

Tous les partenaires sont concernés, à l'exception de UNITO et UNIGE.

Produits:

1 Modèle de développement et de gestion de plate-forme

1 plateforme web de collaboration

5 séminaires de formation pour les référents TL / SL

1 Rapport sur les activités de test dans le TL / SLC de VDA et PACA

WP 4.2 Renforcer les services de mise en réseau pour les PME transfrontalières innovantes

Ce WP vise à développer à la fois la connexion / mise en réseau entre PME innovantes transfrontalières (dans un rôle proactif au sein de l'écosystème transfrontalier innovant) et le renforcement des compétences - entrepreneuriales, techniques, relationnelles - nécessaires pour relever les défis concurrentiels actuels. .

Avoir des PME transfrontalières capables de gérer l'innovation de manière efficace et, en même temps, capable de raisonner dans un environnement écosystémique de plus en plus connecté, est une condition préalable essentielle pour relancer la compétitivité de cette zone transfrontalière vers un monde numérique 4.0.

Les activités du WP 4.2 seront menées par un groupe de travail transfrontalier, composé de représentants des autorités régionales et des chambres, spécialisé dans les relations (et dans la fourniture de services) aux entreprises innovantes.

Le plan de travail WP 4.2 comprend les actions suivantes:

4.2.1 Promouvoir les services offerts par la plate-forme TL / SLC, mentionnée dans le WP2.1, aux PME innovantes transfrontalières. Cette action représente une séquence logique par rapport à la construction de la plate-forme TL / SLC transfrontalière créée dans wp2.1; En effet, grâce à cette plate-forme, les PME innovantes pourront utiliser les services mis à disposition par les différents TL / SLC dans une logique transfrontalière. Par exemple, une entreprise italienne peut utiliser les services d'un laboratoire / laboratoire français, ou vice versa.

Pour diffuser la connaissance de la plate-forme TL / SLC, il sera nécessaire de faire un travail capillaire de communication aux PME, grâce aux différents canaux que les chambres de commerce peuvent mettre à disposition.

4.2.2 Mettre en œuvre des opportunités de formation pour les PME innovantes, en présence et / ou sur des webinaires, au niveau transfrontalier, où les sujets suivants seront traités: transfert de technologie; participation à des projets communautaires; les formes d'accès au crédit (VC, BA, crowdfunding), comment se préparer à rencontrer des investisseurs privés, ...

Ces moments renforceront la capacité des PME transfrontalières innovantes à mieux gérer leur innovation et à établir des relations efficaces avec le monde financier, ce qui est essentiel pour soutenir la croissance.

4.2.3 Sessions d'innovation ouverte: organiser deux événements par an (un en Italie et un en France) pour mettre en réseau des entreprises transfrontalières innovantes, des entités publiques de recherche / innovation et, surtout, des investisseurs privés. Les événements, également en collaboration et en singularité avec le réseau EEN, auront des sessions plénières et des sessions parallèles, éventuellement avec des espaces pour des réunions bilatérales directes.

Partenaire responsable: Région Piémont, à travers son sujet délégataire/ Unioncamere Piemonte

Tous les partenaires sont directement impliqués, à l'exception de UNITO et de la Région Val d'Aoste.

Le WP 4.2 concerne en particulier les chambres de commerce, à la fois celles qui sont partenaires et celles qui sont les sujets délégataires des partenaires. Les chambres de commerce, par leur nature institutionnelle, ont l'habitude de se rapporter aux entreprises en les impliquant dans certaines actions et en leur offrant des services. L'innovation et la formation à l'esprit d'entreprise sont deux atouts importants des chambres de commerce italiennes et françaises.

Le WP 4.2 sera coordonné par Unioncamere Piemonte, en tant qu'entité de mise en œuvre de la région du Piémont, mais verra la participation proactive de tous les sujets de la zone transfrontalière.

Le groupe travaillera à la fois par le biais de réunions périodiques (environ 5 réunions, qui pourront être, si possible, fusionnées avec les autres réunions de projet prévues) et à distance (e-mail, vidéoconférences).

En plus des partenaires du projet, les organismes suivants seront impliqués:

Sujets intermédiaires de l'innovation (Tiers Lieux) impliqués dans les activités mentionnées dans le WP2.1

PME innovantes dans la zone transfrontalière

Les associations professionnelles, qui pourront multiplier les opportunités de communication au PMI des actions du wp 4.2.

Les établissements de formation, pour développer en détail le contenu de la partie formation aux PME innovantes transfrontalières

Des sujets financiers, qui rencontreront les entreprises et TL / SLC dans les sessions d'open innovation (action 4.2.3)

Le calendrier de ces activités est le suivant:

- 4.2.1 La promotion de la plate-forme TL / SLC n'aura lieu qu'à l'achèvement de la plate-forme elle-même dans wp 2.1. Octobre 2020 - Juin 2021

- 4.2.2 La formation pour les PMI aura lieu de juin 2019 à juin 2021, une fois que les problèmes et les sujets capables d'y faire face auront été identifiés.
- 4.2.3 Les deux événements annuels auront lieu au premier semestre de 2020 et au premier semestre de 2021.

Produits:

- - au moins quatre moments (2 en France, 2 en Italie) de communication aux PME du potentiel de la plateforme TL / SLC;
- - la mise en œuvre d'au moins quatre contenus de formation pour les PME transfrontalières innovantes, qui seront répliquées par chaque partenaire du projet sur son territoire.
- - 4 événements Open Innovation transfrontaliers

WP 4.3 Accompagner le développement d'un modèle d'économie circulaire dans le système économique transfrontalier

Cette action vise à tester les principes de l'économie circulaire et en particulier les synergies entre les entreprises en tant que levier de collaboration et de compétitivité, au niveau transfrontalier. L'objectif est de créer une interface web «marché de flux» capable d'afficher les déchets (sous-produits) de la production des entreprises, à travers des outils de cartographie existants ou nouveaux, qui fourniront les données de flux nécessaires au métier de réseau. -to-business, à développer au niveau territorial transfrontalier.

Ce WP sera mis en œuvre avec le soutien du projet 2. Interopérabilité et sur la base des résultats du WP3, en relation avec l'analyse de la faisabilité économique et des obstacles réglementaires sur le thème de l'économie circulaire

Partenaire responsable: CCIR AURA

Partenaires impliqués: tous les partenaires du projet, sauf UNITO

Durée: mois 9 - mois 30

Ce WP est divisé en les activités spécifiques suivantes:

4.3.1 Actions préparatoires à la création d'une "Bourse de flux"

4.3.1.1 Identifier plusieurs zones pilotes (par exemple une métropole, une zone d'activité...) sur le territoire transfrontalier sur lesquelles tester une dynamique de synergies entre flux "entrants" et "sortants" des entreprises"

Dans ce contexte, certains partenaires ont déjà exprimé leurs domaines de spécialisation par filière économique.

L'activité de projet que la Val D'Aoste aimerait réaliser dans le cadre de ce WP consiste en l'implication d'un acteur externe, à travers un appel d'offres, capable de réaliser un projet pilote transfrontalier d'économie circulaire dans le secteur agroalimentaire, prioritaire pour le territoire.

Sur la base des travaux réalisés au niveau transfrontalier, le secteur productif de référence sera partagé, ce qui pourrait être par exemple le secteur des fruits pour la Vallée d'Aoste.

Par exemple, dans cette région, la culture de la pomme nécessite un processus de valorisation, également à travers des projets de recherche innovants.

Dans le respect du concept d'économie circulaire, la partie de la production de pommes qui ne répond pas aux exigences minimales du marché pour la consommation fraîche (car il existe de petits défauts que le consommateur juge moins attrayants pour la consommation) pourrait être destinée au traitement sur place, grâce à des technologies innovantes dans des produits plus rentables tels que la pomme, le cidre, la pomme distillée et la pomme aigre-douce, qui permettent d'améliorer les caractéristiques organoleptiques et nutritionnelles des pommes de montagne.

Parmi les produits mentionnés, le cidre représente une opportunité intéressante de diversification car, bien qu'il ne soit pas encore répandu en Italie, c'est une boisson ancienne, avec son contenu alcoolique, avec un marché qui s'est rapidement développé ces dernières années dans de nombreux pays européens. comme une excellente alternative aux boissons alcoolisées les plus répandues obtenues à partir de la fermentation comme le vin et la bière.

Pour la Ligurie, il est intéressant d'approfondir le secteur de la floriculture et de l'horticulture. À cet égard, Regione Liguria a l'intention de confier une tâche spécifique à l'Institut régional de la floriculture, afin d'évaluer les possibilités de circularité de la production florale régionale.

4.3.1.2 Organiser des réunions de sensibilisation avec les entreprises de ces zones pilotes pour présenter les opportunités relevées au cours du WP1 en matière d'économie circulaire et ses effets sur la compétitivité des entreprises. Cela permettra d'identifier les entreprises volontaires pour la phase suivante de cartographie des flux.

4.3.2 Production de données de flux en cartographiant les flux entre entreprises sur des zones pilotes

4.3.2.1 Identifier les flux et synergies possibles via des diagnostics individuels et/ou des réunions collectives entre entreprises

4.3.2.2 Production ou enrichissement des outils de cartographie des flux à l'échelle transfrontalière en s'appuyant sur les plateformes française ACTIF et italienne « ELENCO SOTTOPRODOTTI » (nouveau portail créé au niveau national et dont les CCI italiennes sont gestionnaires qui porte sur la création d'une liste des entreprises productrices et/ou utilisatrices des « sous-produits »)

4.3.3 Création d'une plateforme web pour une « bourse des flux » ouverte aux entreprises du territoire transfrontalier

4.3.3.1 Formulation du cahier des charges de la plateforme en lien avec le projet Interopérabilité, à partir de données déjà repérables sur les plateformes ci-dessus nommées

4.3.3.2 Sensibilisation et formation des utilisateurs de la plateforme web « bourse de flux ».

4.3.3.3 Analyse des avantages compétitifs des modalités d'exploitation des flux/sous-produits en termes économiques et de durabilité territoriale

4.3.3.4 Suivre le développement de la plateforme pour la pérennisation du services.

CCIR AURA constituera un Groupe de travail avec l'ensemble des partenaires impliqués avec des points d'avancements réguliers physiques et via email, webconference.

Ce projet est en étroite lien avec le Projet Simple Interopérabilité.

En plus des partenaires impliqués, nous travaillerons localement avec les collectivités des territoires, les branches professionnelles et autres acteurs économiques.

Egalement, concernant la France, avec la CCI Occitanie (propriétaire de l'outil ACTIF).

Produits:

n. 1 Rapport de synthèse des actions préparatoires pour le développement de la plateforme

n. 1 Plateforme transfrontalière sur l'économie circulaire

n. 1 Plate-forme pour la pérennisation de la Plateforme

n. 6 réunions de sensibilisation à l'économie circulaire

n. 1 Cartographie des flux dans la plateforme (Bourse de flux)

WP 5 Elaboration du plan stratégique transfrontalier de soutien à l'innovation dans les entreprises

Description: ce WP vise à définir un plan stratégique pour accompagner et promouvoir la mise en œuvre effective d'un écosystème d'innovation transfrontalier. Le plan représentera donc un schéma transfrontalier de planification partagée à long terme, dans le but de créer de plus grandes synergies entre les différents programmes régionaux d'innovation.

Le Plan sera élaboré à partir des résultats du WP3 (mise en commun des politiques, instruments et acteurs de l'innovation des régions transfrontalières) et du WP4 (analyse de l'efficacité de la mise en réseau des Tiers Lieux et des services aux entreprises) , ainsi que l'analyse et la comparaison avec des initiatives existantes et réussies sur la coopération stratégique interrégionale.

Partenaire responsable: Région Piémont

Partenaires impliqués: tous les partenaires sauf UNITO et UNIGE

Les activités du WP5 seront menées par un groupe de travail interrégional, composé de représentants des autorités régionales des cinq régions transfrontalières, afin de garantir un lien constant et une cohérence des activités du groupe de travail avec les politiques régionales sur l'innovation et avec la définition de la planification 2021-2027 de la politique de cohésion.

Le Groupe comprend également, avec une géographie variable par rapport aux différentes activités qui seront réalisées, des représentants des autres partenaires et entités de mise en œuvre, qui participeront avant tout aux discussions sur les résultats des activités mentionnées dans WP3 et WP4 et sur l'identification des modalités de maintenance des services testés dans WP4.

Durée: mois 9 – mois 30

Activités prévues:

WP 5.1 Analyse des bonnes pratiques en matière de coopération stratégique interrégionale

Discussion des résultats de l'analyse réalisée au sein du WP1: identification des domaines d'intérêt commun (complémentarité des chaînes de spécialisation industrielle) et des acteurs / lieux concernés, émergence d'une discussion sur le potentiel / criticité de la coopération, comme point de départ pour circonscrire limites de la programmation partagée

Les activités suivantes sont prévues:

- Lien avec les groupes d'action d'Eusalp, en particulier avec AG1 - Accroître le potentiel économique des secteurs stratégiques, en vue de l'information mutuelle et de l'alignement sur les activités en cours
- Atelier d'apprentissage avec les représentants de l'Innovation dans le domaine politique de la région de la mer Baltique; en particulier, le phare BSR Stars et les projets BSR3 et Innovation Express seront analysés
- Comparaison avec les référents (DG Regio et DG Grow) de la plate-forme sectorielle S3, afin de mettre en évidence les synergies possibles et de connaître l'évolution de la politique européenne en faveur de la coopération stratégique interrégionale
- Analyse des systèmes de financement interrégionaux existants, tels que les systèmes ERA NET
- Mise en commun d'autres expériences et meilleures pratiques développées par les régions transfrontalières (par exemple, expérience d'appels à propositions conjoints sur les différentes FESR du POR des régions du Piémont et de la Vallée d'Aoste)

Produits:

n. 1 rapport sur les meilleures pratiques en matière de coopération stratégique interrégionale

WP 5.2 analyse de l'efficacité des services expérimentés dans le WP4

Analyse de l'efficacité des services testés dans le GT 4, afin de définir les modalités de leur Prospectives et répliquabilité dans les territoires des régions non couvertes par le Programme ALCOTRA et la nécessité éventuelle d'une réorientation de leur plus grande efficacité.

L'activité sera réalisée par une comparaison avec les partenaires / acteurs mettant en œuvre les services et avec les représentants des Tiers Lieux impliqués, ainsi qu'avec d'autres acteurs de l'innovation présents dans les régions et considérés comme des interlocuteurs privilégiés.

La comparaison sera réalisée à la fois par des questionnaires individuels et par l'organisation de groupes de discussion avec les bénéficiaires des services spécialisés activés. Cela fournira des indications utiles pour l'amélioration de l'offre d'assistance technique dans les processus à tester dans le WP4, à prendre en considération dans la formulation du Plan stratégique transfrontalier mentionné dans le WP 5.3.

Produits:

n. 1 Rapport de synthèse sur l'analyse de l'efficacité des services expérimentaux

WP 5.3 Définition du Plan Stratégique et des lignes guides pour la programmation partagée entre les Régions à soutien du renforcement d'un écosystème transfrontalier pour l'innovation.

Le plan stratégique peut inclure:

- la maintenance / réorientation du réseau Tiers Lieux et l'ensemble des services transfrontaliers testés dans le cadre du WP2, en collaboration avec les partenaires / acteurs / acteurs concernés
- l'identification éventuelle d'outils et d'initiatives européens pour renforcer le partenariat stratégique entre les régions
- la définition d'éventuels schémas conjoints de planification et de financement, basés sur les ressources futures de la politique de cohésion régionale

Le plan sera présenté aux instances politiques des régions pour son adoption.

Ce WP concerne en particulier les autorités régionales, qui assurent au moins un représentant au sein du groupe de travail interrégional et le lien avec la planification régionale de l'innovation.

La Région Piémont garantit la coordination générale du PT, propose la méthodologie de travail et assure l'activation des contacts avec les référents des bonnes pratiques européennes. Chaque Région garantit la connexion avec ses propres référents (le cas échéant) dans les Groupes d'Action Eusalp de référence (AG1 et AG2)

Le groupe travaillera à la fois par le biais de réunions périodiques (environ 5 réunions, qui pourront être, si possible, fusionnées avec les autres réunions de projet prévues) et à distance (e-mail, vidéoconférences). Des ateliers d'apprentissage seront également organisés avec les points de référence des bonnes pratiques européennes identifiées, ainsi que le partage des bonnes pratiques existantes développées par les régions participantes elles-mêmes (par exemple, appels conjoints de la Région Piémont - Vallée d'Aoste)

Le Groupe impliquera également les autres partenaires / organismes de mise en œuvre, en particulier les gestionnaires des activités mentionnées dans les WP3 et WP4, afin de discuter et de prendre en compte les résultats de la définition du Plan stratégique.

En plus des partenaires du projet, les organismes suivants seront impliqués:

- les sujets intermédiaires de l'innovation (Tiers Lieux) impliqués dans les activités mentionnées dans le WP3.1, afin de vérifier l'efficacité des actions menées et les conditions de maintien / renforcement du réseau
- référents des groupes d'action d'Eusalp, en particulier AG1 - Développer un écosystème de recherche et d'innovation efficace et AG2 - Accroître le potentiel économique des secteurs stratégiques
- représentants de l'Innovation politique de la Région Baltique Macro, en particulier les dirigeants du navire amiral BSR Stars
- personnes de contact d'autres initiatives de coopération interrégionale (par exemple, des représentants de la DG Regio et de la DG Grow de la plate-forme industrielle S3)

Produits:

n. 1 Plan stratégique et les lignes d'extension pour la planification conjointe entre les régions pour soutenir le renforcement d'un écosystème transfrontalier, y compris la définition des modèles de systèmes de programmation et de financement commun et les directions sur le maintien / réorientation du réseau Tiers Lieux de l'ensemble des services transfrontaliers testés dans le cadre du WP4.

7. Calendrier des activités

Ci-dessous on fournit le calendrier des activités pour chaque année.

Année 2019

Projet 3 - CIRCultO - Compétitivité EntrepRIses InnoVation	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12
WP1 Coordination et gestion administrative												
1.1 Constitution et gestion du CdP	Reglement du CdP	KOM/1° CdP Imperia							Cd P 2 Nic e			
1.2 Monitoring technique						rapport d'avancement						rapport annuel
1.3 monitorage financier						Compte-rendu						Compte-rendu
WP2 Communication												
2.1 kit de communication et campagne promotionnelle		Kit de communication, roll-up, account FB	Videoclip 1, brochures									
2.2 Animation économique	Conférence de presse dans les 5 régions					1 événement communication					Participation à événement sectoriel; présentation à Conférence Annuelle Réseau EEN	

WP 3 Lignes directrices pour renforcer l'innovation											
3.1 Analyse des stratégies et politiques régionales en matière d'innovation							Rapport s3 régionales				
3.2 Analyse de la collaboration transfrontalière en matière de R&D							20 Focus groupes; 1 rapport mappage des écosystèmes régionaux de l'innovation				
3.3 Analyse du niveau de mise en oeuvre de l'économie circulaire et des barrières législatives							10 Focus groupes sur économie circulaire, 1 rapport sur les barrières à l'econ.circulaire				
3.4 Analyse complémentarité industrielle et potentiel symbiose industrielle							Rapport sur la complémentarité industrielle				
3.5 Identification potentiel/criticité territoriales sur innovation et rédaction des Lignes Directrices pour la expérimenta							Analyse SWOT et Lignes Directrices				

tion des services et pour la définition du Plan Stratégique Transfrontalier												
WP 4 Expérimentation services à support de l'innovation												
4.1 Servizi a supporto della creazione e dinamizzazione di un ecosistema dell'innovazione transfrontaliera												Plateforme web de collaboration
4.2 Rafforzare servizi di networking per le PMI innovative transfrontaliere												
4.3 Accompagner le développement d'un modèle d'économie circulaire dans le système économique transfrontalier												2 rencontres de sensibilisation

Année 2020

Projet 3 - CIRCuItO - Compétitivité Entreprises InnOvation		mois 13	mois 14	mois 15	mois 16	mois 17	mois 18	mois 19	mois 20	mois 21	mois 22	mois 23	mois 24
WP1 Coordination et gestion administrative													
1.1 Constitution et gestion du CdP			CdP 3 Chambery							CdP4 Aosta			
1.2 Monitoring technique			Rapport intermédiaire			Rapport d'avancement							Rapport annuel
1.3 monitoring financier						Compte-rendu							Compte-rendu
WP2 Communication													
2.1 kit de communication et campagne promotionnelle			Videoclip 2							tutorial 1			
2.2 Animation économique						3 événements communication						Participation à 2 événements sectoriels ; présentation à conférence annuelle réseautage EEN	Participation à événement européen
WP 4 Expérimentation services à support de l'innovation													
4.1 Services à soutien de la création et dynamisation d'un écosystème de l'innovation transfrontalier			Modèle de développement et gestion plateforme					Séminaires formatifs pour les					

			rme				referents TL/SLC					
4.2 Renforcer les services de networking pour les PMI innovantes transfrontalières										2 événements d'information pour les PME sur la plateforme; 2 sessions formation pour PMI innovantes ;	Evènement annuel de Open Innovation transfrontalier	
4.3 Accompagner le développement d'un modèle d'économie circulaire dans le système économique transfrontalier	rapport sur action préparatoires au développement de la plateforme						Cartographie des flux					
WP5 Plan stratégique transfrontalier pour l'innovation appliqué aux entreprises												
5.1 Analyse des bonnes pratiques en matière de coopération stratégique interrégionale								n. 1 rapport sur les meilleures pratiques en matière de coopération stratégique interrégion				

Année 2021 (un semestre d'activité)

Projet 3 - CIRcultO - CIRcultO Competitivita ImpRese InnOvazione - CIRcuit Compétitivité EntrepRIses InnOvation	mois 25	mois 26	mois 27	mois 28	mois 29	mois 30
WP1 Coordination et gestion administrative						
1.1 Constitution et gestion du CdP				CdP Torino		Compte-rendu du CdP; compte-rendu sur rencontres en visioconférence
1.2 Monitoring technique						Rapport finale
1.3 monitoring financier						Compte-rendu
WP2 Communication						
2.1 kit de communication et campagne promotionnelle			Videoclip 3, tutoriel 2	animation graphique		
2.2 Animation économique				3 événements de communication	Participation à 2 événements sectoriels	
WP 4 Expérimentation services à support de l'innovation						
4.1 Services à soutien de la création et dynamisation d'un écosystème de l'innovation transfrontalier						1 Rapport sur les activités de test dans le TL / SLC de VDA et PACA
4.2 Renforcer les services de networking pour les PMI innovantes transfrontalières					2 événements d'information pour les PME sur la plateforme; 2 sessions formation pour PMI	

					innovantes;	
4.3 Accompagner le développement d'un modèle d'économie circulaire dans le système économique transfrontalier				Plateforme transfrontalière pour l'économie circulaire "Bourse des flux"		Plan de pérennisation de la plateforme "Bourse des flux"
WP5 Plan stratégique transfrontalier pour l'innovation appliqué aux entreprises						
5.1 Analyse des bonnes pratiques en matière de coopération stratégique interrégionale						
5.2 Analyse de l'efficacité des services WP4	Rapport synthétique sur l'analyse de l'efficacité					
5.3 Définition du Plan stratégique et des lignes de référence pour une programmation partagée entre les Régions afin de soutenir le renforcement d'un écosystème transfrontalier pour l'innovation				Plan stratégique et lignes de référence pour une programmation partagée Trois régions pour soutenir le renforcement de l'écosystème transfrontalier pour l'innovation		

8. Indicateurs

- a. de résultat du programme
- b. de réalisation / output de projet

Le Projet CIRCUITO réponds à l'O.S I.1 du Programme, « Accroître des projets d'innovation (notamment des clusters et pôles et des entreprises) et développer les services innovants au niveau transfrontalier ».

Dans ce cadre, le projet définit le suivant indicateur de réalisation:

Indicateur de réalisation I.1

Nombre de structures, issues de la somme des entreprises, acteurs intermédiaires (par ex. cluster), centres de recherche, administrations publiques, etc., qui participent aux projets

Le valeur attribué à cet indicateur est 13:

- 5 Administrations publiques régionaux ;
- 1 administration publique territoriale (Metropole Nice CA) ;
- 2 Universités ;
- 5 acteurs intermédiaires (système consulaire des 5 régions)

En ce qui concerne l'indicateur de résultat, le Projet définit le suivant:

Indicateur de résultat I.1 Nombre d'innovations /de services innovants créés

Le valeur attribué à cet indicateur est 3:

- 1 plate-forme en ligne pour le renforcement des connaissances TL / SLC et pour la mise en réseau de leurs services;
- 1 portail pour la cartographie des flux entrants et sortants dans les sociétés frontalières;
- 1 plate-forme pour répondre à la demande / fourniture de ces flux

II. Plan de financement – subvention

Vous trouverez ci-dessous un résumé du plan financier du projet en termes de: contribution FEDER, contreparties publiques nationales et autofinancement.

Les activités menées par les partenaires du projet ne sont pas pertinentes aux fins de la discipline relative aux aides d'État, parce-que aucun partenaire reçoit bénéfices économiques de la mise en œuvre de l'activité.

FESR

N° del partner	Nome del partner	Paese	Totale ammissibile	Contributo del fondo		Contropartite		
				Importo del fondo	Percentuale sul totale ammissibile	Totale contropartite	Dettaglio delle contropartite	
							Contropartita pubblica	Contropartita privata
LP1	Regione Liguria	ITALIA	360.000,00 €	306.000,00 €	85.00 %	54.000,00 €	54.000,00 €	0,00 €
PP1	REGIONE PIEMONTE	ITALIA	249.997,50 €	212.497,87 €	85.00 %	37.499,63 €	37.499,63 €	0,00 €
PP2	Regione Autonoma Valle d	ITALIA	270.000,00 €	229.500,00 €	85.00 %	40.500,00 €	40.500,00 €	0,00 €
PP3	Università degli Studi di Genova	ITALIA	100.000,00 €	85.000,00 €	85.00 %	15.000,00 €	15.000,00 €	0,00 €
PP4	Università degli Studi di Torino	ITALIA	100.000,00 €	85.000,00 €	85.00 %	15.000,00 €	15.000,00 €	0,00 €
PP5	Regione Provenza Alpi Costa Azzurra	FRANCIA	300.000,00 €	255.000,00 €	85.00 %	45.000,00 €	45.000,00 €	0,00 €
PP6	Città Metropolitana Nizza Costa Azzurra	FRANCIA	100.002,50 €	85.002,12 €	85.00 %	15.000,38 €	15.000,38 €	0,00 €
PP7	CCI Alvernia Rodano Alpi	FRANCIA	300.000,00 €	255.000,00 €	85.00 %	45.000,00 €	45.000,00 €	0,00 €
[it]Total			1.780.000,00 €	1.512.999,99 €	85.00 %	267.000,01 €	267.000,01 €	0,00 €